

ASSEMBLÉE ORDINAIRE MENSUELLE – PROCÈS-VERBAL
Le 13 février 2018, 19 h 30 – Ville de Saint-Quentin

PRÉSENCES : Nicole Somers, Maire
Conseiller(ères) : Jocelyne Querry Bossé, Marie-Josée Thériault, Martine Côté et Bertrand LeClerc
Personnel administratif : Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière, Marie-Josée Landry, Directrice des sports, loisirs et vie communautaire et Linda L. Borris, greffière adjointe
Assistance : 3

1. PRIÈRE

2. OUVERTURE DE LA RÉUNION À 19 H 45

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 2018-29

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que l'ordre du jour soit accepté après le retrait de l'item 15 b et l'ajout de l'item « Contrat neige ». ADOPTÉE.

4. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

La conseillère Bossé déclare des conflits d'intérêts aux items 15 b et d à l'ordre du jour.

5. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

a. Réunion ordinaire mensuelle du 9 janvier 2018

RÉSOLUTION 2018-30

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé du conseiller LeClerc, que le procès-verbal de la réunion ordinaire mensuelle du 9 janvier 2018, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

b. Réunion extraordinaire du 23 janvier 2018

RÉSOLUTION 2018-31

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Côté, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 23 janvier 2018, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

c. Réunion extraordinaire du 26 janvier 2018

RÉSOLUTION 2018-32

Il est proposé par la conseillère Bossé et appuyé de la conseillère Thériault, que le procès-verbal de la réunion extraordinaire du 26 janvier 2018, soit adopté tel que présenté. ADOPTÉE.

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Une réponse est toujours attendue suite à l'envoi d'une lettre à la Coopérative relativement à la réinstallation des bacs de recyclage de la CSRNO dans le stationnement du commerce.

7. FINANCES ET OPÉRATIONS

a. Factures du mois de janvier 2018

RÉSOLUTION 2018-33

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Thériault, que les factures du mois de janvier 2018 des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées :

Compte général	211 549,97 \$	
Salaires janvier 2018	51 834,29 \$	
Compte eau et égouts	<u>7 795,04 \$</u>	
Total payé en janvier 2018	<u>271 179,30 \$</u>	ADOPTÉE.

b. Rapports

Le rapport annuel de Mme Monique Thériault, Directrice des finances, est à venir et la liste des objectifs 2018 est présentée au Conseil. Les états financiers du service d'opérations général et du service d'eau et d'égouts au 31 décembre 2017 ont été remis préalablement au Conseil.

8. TRAVAUX PUBLICS

Le rapport annuel de M. Régis Caron, technicien – eaux et eaux usées, a été remis préalablement au Conseil ainsi que le rapport mensuel du service des travaux publics du mois de janvier 2018

9. SPORTS, LOISIRS ET VIE COMMUNAUTAIRE

Mme Marie-Josée Landry, Directrice des sports, loisirs et vie communautaire présente son rapport annuel 2017 lequel a été remis préalablement au Conseil ainsi que les dossiers prioritaires 2018. Elle présente également deux requêtes soit :

- **Demande du Comité piscine Restigouche-Ouest;**
- **Aide financière pour le Festi-Neige Mgr-Martin, le 5 mars :**
 - **Ces deux items seront ramenés à huis clos.**

10. TOURISME

Le rapport de Mme Joyce Somers, coordonnatrice des services touristiques, est présenté :

- **Rapport annuel 2017 (une copie est remise au Conseil) ;**
- **Planification annuelle 2018 ;**
- **Rapport mensuel ;**
- **Vidéo promotionnelle :**
 - **Cet item sera ramené à huis clos et le Conseil en vient à la recommandation suivante :**

RÉSOLUTION 2018-34

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Bossé, que la facture de ID4 Communications Strategies Inc. au cout de 7 294,80 \$ taxe comprise, relativement au tournage de la vidéo promotionnelle de la Ville de Saint-Quentin, soit acceptée. ADOPTÉE.

(Mme Marie-Josée Landry quitte à 20 h 15)

11. CORRESPONDANCE

- 1) Patrick Provencher, directeur régional de la Région des bibliothèques du Haut-Saint-Jean (service internet Wi-Fi) :
 - **Une rencontre est prévue entre M. Provencher et la Maire, le 22 février 2018;**
- 2) Association francophone des municipalités du Nouveau-Brunswick «AFMNB » (appel d’offres municipalité hôteesse Éloizes 2020);
- 3) AFMNB (communiqué « À la veille du dépôt du budget provincial : l’AFMNB dévoile ses attentes »);
- 4) Bertrand LeClerc, président du Festival Western (demande annuelle envers la Ville);
- 5) Lettre de la Ville adressée au Ministre des Transports et Infrastructures (Route 17 – entretien hivernal);
- 6) Partenariat pour une Forêt en santé (invitation à l’atelier « L’intervention précoce contre la tordeuse des bourgeons de l’épinette : une stratégie prometteuse pour les forêts du Canada atlantique », le 21 février 2018 à Bathurst) :
 - **Aucun représentant n’est disponible à y assister.**
- 7) Jacques Nadeau, coordonnateur du projet Nouveaux Horizons pour les aînés (invitation à occuper une des chaises des panélistes lors d’une session d’information le 2 mai 2018);
- 8) Jocelyne Query Bossé, présidente du comité de la Capitale de l’Érable de l’atlantique (Sollicitation pour un don/Festival de la Capitale de l’Érable de l’Atlantique, du 14 au 18 mars 2018) :
 - **Un don de 1 000 \$ est déjà prévu au budget;**
- 9) Conseil de gestion du bassin-versant de la rivière Restigouche Inc. (invitation à l’assemblée générale annuelle, le 21 février 2018).

12. RAPPORTS DES COMITÉS ET REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL

Les membres du Conseil présentent un rapport des récentes réunions des comités internes et externes auxquels ils siègent, et commentent quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 9 janvier 2018. Un registre des rapports des comités et représentativités est disponible pour consultation à l’Hôtel de Ville aux heures régulières de bureau.

13. RECOMMANDATIONS SUITE AUX RÉUNIONS DE COMITÉS INTERNES ET EXTERNES

La Maire recommande aux élu-e-s de prendre connaissance de son rapport suite à la rencontre de la Table de concertation des Maires, les 8 et 9 février derniers, lequel leur fut acheminé par courriel.

14. RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE / GREFFIÈRE

La Directrice générale présente son rapport des récentes réunions des comités internes et externes, et commente quelques activités qui ont eu lieu depuis la réunion ordinaire du Conseil du 9 janvier 2018. Le rapport de la Directrice générale est également disponible pour consultation dans le registre des rapports des comités et représentativités.

15. AFFAIRES NON TERMINÉES

Ambulance NB

La Maire informe du dossier de relocalisation du poste d'ambulance, éventuellement sur la rue Canada. Le Conseil recommande qu'une lettre soit adressée à Ambulance NB afin d'avoir un suivi à cet effet.

16. AFFAIRES NOUVELLES

Organigramme de la Ville

RÉSOLUTION 2018-35

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, que l'organigramme de la Ville de Saint-Quentin soit approuvé tel que modifié. ADOPTÉE.

Centre de ressource pour nouveaux arrivant-e-s

Une requête sera acheminée au Ministre du Travail, Emploi et Croissance démographique, en vue de la possibilité d'obtenir en permanence un centre de ressources pour nouveaux arrivants, lequel desservirait les régions du Restigouche et La Vallée avec un agent qui pourrait se déplacer à Saint-Quentin, St-Léonard et Grand-Sault afin de couvrir ces régions.

17. AVIS DE MOTION

Aucun.

18. AUDITION DE PÉTITIONS, MÉMOIRES ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

19. DATE DE LA PROCHAINE RÉUNION ORDINAIRE

La prochaine réunion ordinaire est prévue le mardi 13 mars 2018 à 19 h 30.

HUIS CLOS

RÉSOLUTION 2018-36

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que la réunion ordinaire mensuelle se poursuive à huis clos. ADOPTÉE.

Fermeture du huis clos

RÉSOLUTION 2018-37

Il est proposé par le conseiller LeClerc et appuyé de la conseillère Côté, que le huis clos prenne fin. ADOPTÉE.

RAPPORT DU HUIS CLOS ET RECOMMANDATIONS

Sports, loisirs et vie communautaire

-Comité piscine Restigouche-Ouest :

Le Conseil ne consent pas à fournir de lettre d'engagement de la Ville – relativement à l'aménagement d'une nouvelle piscine – puisque le projet n'est pas prévu dans le plan quinquennal en immobilisation pour les cinq prochaines années. Il est recommandé également que ce dossier soit discuté avec le service de trésorerie.

-Festi-Neige Mgr-Martin :

Le Conseil recommande que les frais d'achat des breuvages soient défrayés à partir des fonds de l'organisme « En Mouvement », comme suggéré par la Directrice des sports, loisirs et vie communautaire.

Tourisme

-Vidéo promotionnelle :

Le Conseil recommande qu'un plan de diffusion soit établi par la coordonnatrice des services touristiques, afin de promouvoir à grande échelle la nouvelle vidéo promotionnelle qui fut présentée lors de la cérémonie soulignant le 25^e anniversaire de statut de Ville.

Politique culturelle – lancement et dépliant promotionnel

Le lancement de la politique culturelle et du dépliant promotionnel est prévu lors de l'ouverture officielle du Palais Centre-Ville soit, le 12 mai 2018.

Gestion Palais Centre-Ville

À la demande du comité de gestion du Palais Centre-Ville et en vertu de l'article 117(4) de la Loi sur la Gouvernance locale, le Conseil ne peut exempter le taux du service d'eau et d'égouts pour le bâtiment sis au 198, rue Canada.

(La conseillère Bossé se retire de la réunion pour conflits d'intérêts)

Contrat neige

Le Conseil acquiesce à la requête du contractant relativement au déboursé contractuel.

Permis de construction (rue Canada)

RÉSOLUTION 2018-38

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé de la conseillère Côté, qu'une caution de 30 000\$ soit exigé au propriétaire de la nouvelle résidence sise au 13, rue Canada, en garantie de la réalisation des travaux de raccordement avant le 30 juin 2018, et ce, à la signature de l'entente entre ledit propriétaire et la Ville de Saint-Quentin. **ADOPTÉE.**

(La conseillère Bossé revient en réunion)

Bibliothèque publique La Moisson / plan quinquennal des immobilisations

Un suivi sera effectué auprès de la Commission de la Bibliothèque publique La Moisson afin de confirmer aux membres que le projet d'agrandissement ne fait pas partie du plan quinquennal des immobilisations pour les cinq prochaines années.

Enseignes commerciales : revitalisation générale

Des lettres de courtoisie seront envoyées à une vingtaine de propriétaires d'enseignes inesthétiques à l'intérieur des limites municipales afin de se conformer à l'arrêté de zonage.

(Mme Linda Borris quitte la réunion pour conflits d'intérêts)

Comité du personnel

-Poste à la direction des sports, loisirs et vie communautaire :

En vertu de l'article 2.2 de l'arrêté relatif au personnel cadre et suite à une première offre d'emploi publiée à l'interne, le poste relié à la suppléance de la directrice des sports, loisirs et vie communautaire est ouvert au public du 9 février au 2 mars 2018.

-Absence de la direction générale :

Le Conseil est informé du retour à temps plein au travail de la Directrice générale à compter du 12 février 2018.

-Suppléante à la réception :

RÉSOLUTION 2018-39

Il est proposé par la conseillère Côté et appuyé de la conseillère Bossé, que Mme Mireille St-Laurent soit embauchée à titre de suppléante à la réception (Hôtel de Ville et Centre touristique de l'ancienne gare) à compter du 3 avril 2018 au salaire prévu pour ce poste. **ADOPTÉE.**

-Travaux publics :

Compte tenu de l'embauche du nouveau directeur des travaux publics à qui un véhicule de service a été attribué, il est recommandé qu'un camion du service des travaux publics soit mis à la disposition du contremaître des travaux publics et du préposé aux travaux publics, en alternance à chaque semaine afin de répondre aux urgences en soirée et sur fin de semaine.

-Gestion Théâtre Montcalm :

Le Conseil recommande qu'un temps de travail fixe soit attribué au personnel administratif relativement au soutien à la gestion financière du Palais Centre-Ville.

RÉSOLUTION 2018-40

Il est proposé par la conseillère Thériault et appuyé par la conseillère Bossé, que le rapport du huis clos soit approuvé tel que présenté. **ADOPTÉE.**

20. AJOURNEMENT

La séance est levée à 22 h 47.

Suzanne Coulombe
Directrice générale/Greffière

Nicole Somers
Maire

Linda L. Borris
Greffière adjointe